

# BOLLORE AFRICA LOGISTICS COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 10.887.060.000 FCFA  
Siège social : Treichville, Avenue Christiani  
01 BP 1727 ABIDJAN 01- Côte d'Ivoire  
RCCM : CI-ABJ-1962B-1141



## AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société BOLLORE AFRICA LOGISTICS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu:

**Le mercredi 15 mai 2013 à 10 heures**  
**à la salle de conférence de l'immeuble CRRAE-UEMOA, sise au plateau,**  
**Avenue Delafosse prolongée, face à l'hôtel PULLMAN à Abidjan,**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers annuels et rapports général et spécial des Commissaires aux comptes portant sur l'exercice écoulé ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Affectation du résultat ;
- Distribution d'une partie du poste « primes d'apports, d'émission, de fusion » ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- Constatation de l'échéance du mandat d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoir pour les formalités de publicité

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix.

Dans ce cas, les pouvoirs dûment remplis et signés devront être adressés au Siège Social, 01 BP 1727 ABIDJAN 01 ou remis à la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire au plus tard le **8 Mai 2013**.

Les propriétaires d'actions nominatives devront, conformément aux statuts de la société, avoir été inscrits sur le registre de la société auprès de la SGBCI au moins cinq (5) jours avant la date de la réunion soit au plus tard le **10 Mai 2013**.

Le Bilan, les comptes de production et d'exploitation, les rapports des Commissaires aux comptes, la liste des actionnaires et le texte des résolutions proposées à cette assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter du **30 Avril 2013**.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**